

COMMUNE DE WIMMENAU



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE du 15 avril 2014

Présents : MM. Mmes : RUCH Marc - DEININGER Yves - HETZEL Valérie - HUCKENDUBLER René - BEYER Nathalie - DORSCHNER Adrien - GRAFF Cornélia - HARRER Rémy - PFISTER Monique - SCHILL Emmanuelle - M. SCHMITT Dominique - SAND Gilbert - STENGER Simone - TRUNK Claude.

Absent excusé : Mme SCHMITT Dominique (procuration à HETZEL Valérie)

ORDRE DU JOUR :

- 1°) Approbation des comptes rendus des 11 et 28 mars 2014
- 2°) Budgets Primitifs 2014
- 3°) Désignation des membres des commissions
- 4°) Tarif abonnement réseau câblé
- 5°) Convention : Instruction des demandes d'autorisation d'utilisation des sols
- 6°) Matériel scolaire
- 7°) Vente Bois
- 8°) Divers
 - Nettoyage de printemps
 - Commémoration 8 mai 1945

Décisions prises :

1°) **APPROBATION DES COMPTES RENDUS DES 11 ET 28 MARS 2014**

Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents, approuve le compte-rendu des séances des 11 et 28 mars 2014.

2°) **BUDGETS PRIMITIFS 2014**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Budget Primitif 2014 de la Commune de Wimmenau, ainsi que les budgets primitifs annexes (réseau câblé - Cimetière).

3°) **DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS**

	Sitom	Office du tourisme	SIBAR	PNVRN	Correspondant défense	Comité de gestion	Cimetière	Médiathèque	Comité consultatif des sapeurs pompiers	CCAS	Finances	Appel d'offres - ouverture des plis	Communication - internet	Fleurissement - cadre de vie - Patrimoine	Travaux - Batiments - voirie	CCID	
Marc Ruch					X		X	X								X	Marc Ruch
Yves Deininger									X							X	Yves Deininger
Valérie Hetzel		X			X	X					sup	X	X	X	X	X	Valérie Hetzel
René Huckendubler				X	X			X								X	René Huckendubler
Rémy Harrer						X		X		X	tit				X	X	Rémy Harrer
Adrien Dorschner			X									X				X	Adrien Dorschner
Simone Stenger									X						X	X	Simone Stenger
Mme Dominique SCHMITT	X											X	X			X	Mme Dominique SCHMITT
M. Dominique SCHMITT									X	X					X	X	M. Dominique SCHMITT
Emmanuelle SCHILL					X							X	X			X	Emmanuelle SCHILL
Nathalie BEYER					X	X					sup	X	X			X	Nathalie BEYER
Gilbert SAND					X					X	tit					X	Gilbert SAND
Cornélia GRAFF					X	X							X	X		X	Cornélia GRAFF
Monique Pfister						X		X	X		sup		X			X	Monique Pfister
Claude Trunk						X				X	tit				X	X	Claude Trunk

COMMISSION DES IMPOTS – DESIGNATION DES MEMBRES

Le Conseil Municipal a décidé d'établir la liste des membres proposés pour la commission communale des impôts directs, comme suit :

Membres titulaires : HETZEL Valérie - DEININGER Yves - DORSCHNER Adrien - STENGER Simone – HARRER Rémy – Mme SCHMITT Dominique – HUCKENDUBLER René – SCHILL Emmanuelle - Nathalie BEYER - M. SCHMITT Dominique – Caroline WOLF (REIPERTSWILLER) – Michèle LOEFFEL (INGWILLER)

Membre suppléants : GRAFF Cornélia – SAND Gilbert – TRUNK Claude - PFISTER Monique - Mme SCHMITT Dominique - Martin BALTZER – Albert BAUER – Roger CRON – Jean-Claude HETZEL – Céline AMBIEHL (KIRRWILLER) – Théo KLOPFENSTEIN (INGWILLER) – RICHERT Alfred.

4°) TARIF ABONNEMENT RESEAU CABLE

A compter de 2014, le Conseil Municipal fixe à 105 € HT l'abonnement annuel pour le réseau câblé, suite au changement des taux de TVA.

5°) INSTRUCTION DES DEMANDES D'AUTORISATION D'UTILISATION DU SOL - CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L.422-1 et R.423-16 ;
- Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 09 août 2004, qui a connu une révision simplifiée et une modification le 30 août 2007;
- Vu le projet de convention proposé par le Secteur Départemental d'Aménagement, d'Urbanisme et d'Habitat (SDAUH) du Conseil Général du Bas-Rhin ;

ENTENDU L'EXPOSE DU MAIRE QUI INDIQUE QUE :

- dans les communes où le Plan Local d'Urbanisme a été approuvé, les autorisations d'urbanisme sont délivrées par le Maire au nom de la commune,
- le Conseil Municipal peut décider de confier par voie de convention l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol ;

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE DECIDE :

- de confier l'instruction des demandes d'autorisation d'occupation du sol au Secteur Départemental d'Aménagement, d'Urbanisme et d'Habitat ;
- de passer une convention avec le Conseil Général du Bas-Rhin, en vue de l'instruction des demandes d'utilisation du sol relevant de la Commune
- d'autoriser le Maire à signer la convention avec le Conseil Général du Bas-Rhin. La redevance est fixée à 1,50€ par habitant et par an, avec effet au 1^{er} Novembre 2014.
- de résilier la convention passée antérieurement avec l'Etat

DIT QUE :

- cette délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois

6°) MATERIEL SCOLAIRE

Le Maire soumet aux conseillers la demande faite par Mme Loye, Directrice de l'école primaire pour compléter et remplacer certains équipements sportifs. Le Conseil Municipal décide d'acquérir les équipements pour la somme de 667 € TTC.

7°) VENTE BOIS

Le Conseil Municipal décide de vendre le bois provenant du déboisement du terrain aux abords du stade municipal existant. La vente se fera par lot. Le prix fixé est de 50 € le stère de hêtre et de 45 € le stère de chêne. Le lot de chêne est composé de 15 stères et celui de hêtre de 16 stères. Les demandes pour ces lots sont à adresser à M. Le Maire.

DIVERS

- La date du nettoyage de printemps a été fixée au samedi 17 mai. Rendez-vous est donné à 9 h à la salle polyvalente.
- La commune n'organisera pas de cérémonie de commémoration du 08 mai 1945.
- Le Maire remercie les membres du Conseil Municipal qui ont participé au nettoyage de la maison suisse.
- Les anciens bancs d'école sont mis en vente, au prix de 15 € le banc. S'adresser au Maire pour toute demande.
- La célébration du 14 juillet aura lieu cette année le 13 juillet et sera organisée par l'amicale du Conseil Municipal.

Wimmenau, le 28 avril 2014
Le Maire
Marc RUCH